



Yaoundé, le 21 AOUT 2024

COMMUNIQUE N° 06/2024/C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/1sb

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2024 DU 12 JUILLET 2024, POUR L'ENTRETIEN GENERAL DES SERVICES DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2025.

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) porte à la connaissance du Public, que la prestation relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné est attribuée ainsi qu'il suit :

INTITULE	LOTS	ATTRIBUTAIRES	DELAI D'EXECUTION	MONTANT TTC
Entretien General des Services de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), en trois (03) lots distincts, pour le compte de l'exercice 2025.	Lot1: Maintenance et entretien du système électrique, climatisation et groupes électrogènes à la Direction Générale et ses Annexes (ARM, CNCE).	NEW DESIGN (N.D.B); BP: 30 320 Yaoundé; Tel: 675 166 495.	Le délai d'exécution est de douze (12) mois calendaires à compter de la date de notification au prestataire de l'Ordre de Service de commencer l'exécution de la prestation.	Dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-dix-sept (17 999 977) Francs Cfa.
	Lot2: Entretien du Matériel informatique et télécommunication à la Direction Générale et ses Annexes (ARM, CNCE).	BFT Sani BP: 56 50 Yaoundé; Tel: 672 725 367/ 695 348 437.		Vingt-deux millions (22 000 000) Francs Cfa.
	Lot3: Maintenance et entretien ménager quotidien des bâtiments de la Direction Générale, des Annexes (ARM et CNCE) et des Antennes Régionales.	TROPIC BUSINESS BP: 27 46 Yaoundé; Tel: 698 198 537/ 243 669 537.		Trente-sept millions cent dix mille six cent (37 110 600) Francs Cfa.

Les Structures sont invitées à prendre l'attache de la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales/Service des Marchés), dès publication du résultat, pour l'accomplissement des formalités réglementaires préalables à l'exécution de ladite prestation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à retirer leurs offres auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du résultat, faute de quoi, celles-ci seront détruites.

AMPLIATIONS

- ✓ SEC DG
- ✓ DAG
- ✓ CF
- ✓ AF
- ✓ SEC CIPM
- ✓ MINNAP
- ✓ ARMF
- ✓ CHRONO ARCHIVES

